



<i>Cadre réservé au club – Ne pas compléter</i>			Licence : <input type="checkbox"/> : Club <input type="checkbox"/> : PG <input type="checkbox"/> : CPB <input type="checkbox"/> : _____	Demande SORTIR <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Baby <input type="checkbox"/> Self-Défense Taïso <input type="checkbox"/> Sport Adapté	<input type="checkbox"/> - Certificat Médical <input type="checkbox"/> - Questionnaire de Santé	Cotisation Réglée <input type="checkbox"/>		

**Judo Club L'Hermitage – Le Rheu
Dossier d'Inscription - 2018 – 2019**

Identité du (de la) Pratiquant(e) :

PREMIERE Inscription

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Sexe : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 E-mail : _____ Téléphone portable du pratiquant : _____

Autorisation pour la prise et diffusion de photos (site du club, presse régionale, ...)	
Je soussigné(e) _____ autorise la prise de vues de moi-même et leurs diffusions dans le cadre des activités de l'association.	Date et Signature avec « Bon pour accord »

Autorisation :	
Je soussigné(e) _____ agissant pour moi-même autorise les responsables du Judo Club L'Hermitage – Le Rheu auquel j'adhère, à prendre en cas d'accident, dans le cadre des activités de l'association, toutes les décisions d'ordre médical en mes lieux et place.	Date et Signature avec mention « lu et approuvé »

Personne à prévenir en cas d'accident :	
<input type="checkbox"/> Mère - <input type="checkbox"/> Père - <input type="checkbox"/> Autre : _____	<input type="checkbox"/> Mère - <input type="checkbox"/> Père - <input type="checkbox"/> Autre : _____
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Téléphone portable : _____	Téléphone portable : _____
Téléphone personnel : _____	Téléphone personnel : _____
Téléphone professionnel : _____	Téléphone professionnel : _____
N° S.S. (ou équivalent) : _____	

DOSSIER A RENDRE COMPLET IMPERATIVEMENT AVANT FIN SEPTEMBRE 2018
Ou durant le Forum des associations.
 (Sans certificat médical l'accès aux cours sera refusé par le professeur)

• **TARIFS DES COURS :**

TARIF 1	Baby judo (2013 et 2014)	105€	1 cours par semaine
TARIF 2	Mini poussin et plus (2012 et +)	155€	2 cours par semaine voir 3 cours à partir de minime 2 (2005)
TARIF 3	Self-Défense –Taïso et sport adapté	125€	1 cours par semaine

Cotisation Annuelle		Total à Payer
Participation Commune		
Remise Famille		

Règlements par Chèque(s)			
Mois de débit	N° du chèque	Banque	Montant

Règlements par Chèque(s) Vacances			
N° des chèques :	Nombre	Montant	Total

Espèces et autres Règlements			
N° :	Nombre	Montant	Total

COMPOSITION DU DOSSIER

- ✓ **FICHE D'INSCRIPTION** : Veuillez préciser le nom de votre commune et bien inscrire le montant et le numéro des chèques ainsi que le mois de débit pour les paiements en 3 mensualités*.
- ✓ **CERTIFICAT MEDICAL ET CACHET SUR LE PASSEPORT** : Attention ! La mention « absence de contre-indication apparente à la pratique du judo en compétition » doit être inscrite sur les passeports.
Prévoir l'achat d'un passeport de 8 € auprès de l'enseignant pour les enfants nés en 2008 (**benjamins**) qui désirent participer aux **compétitions officielles**.
- ✓ **Les 2 AUTORISATIONS PARENTALES du recto**
(Datées **et** signées avec mention « lu et approuvé »).
- **Possibilité de paiement différé** jusqu'en décembre. Tous les chèques devront être remis lors de l'inscription et libellés à l'ordre du « JUDO CLUB L'Hermitage – Le Rheu », ils devront tous être datés du jour de la signature et signés. Inscrire au dos de chaque chèque le nom de l'adhérent (ou des adhérents) et le mois d'encaissement souhaité.
- **Aucun remboursement** de cotisation et / ou de licence ne sera effectué en cours de saison, exception faite pour les accidents de judo et sur présentation d'un certificat médical, dans ce cas, seule la partie cours sera remboursée après approbation du bureau.
- **TARIFS FAMILLE** :

2 inscriptions : une au tarif 1 et une au tarif 2 = réduction de 20€.

2 inscriptions au tarif 2 = réduction de 30€.

3 inscriptions et plus = réduction de 40€.

Le tarif comprend la licence de la Fédération Française de Judo (38€), les cours de l'année ainsi que la présence du professeur sur les compétitions.

Le club a signé une convention avec les communes de L'Hermitage, La Chapelle Thouarault et de St Gilles pour la professionnalisation du sport qui permet de percevoir une subvention par adhérent de moins de 22 ans de 25€ pour les habitants de St Gilles et de La Chapelle Thouarault et de 28€ pour les adhérents de L'Hermitage.

Cette subvention est à déduire de la cotisation pour les habitants de ces communes.

- **Modes de paiements acceptés** : Numéraires, chèques, chèques vacances, passeport loisirs et culture, virements comités d'entreprise, chèque sport du conseil régional, bons d'activités de loisirs CCAS de L'Hermitage.
- **RAPPEL** : Les parents **doivent accompagner** les enfants mineurs dans le Dojo, s'assurer de la présence du professeur et **les récupérer**. Le club décline toutes responsabilités pour tout enfant mineur venant et/ou rentrant seul à la maison.